

27 FEV. 2024

ARRIVEE

Département

PAS DE CALAIS

Arrondissement

ARRAS

Canton

AUXI LE CHATEAU

COMMUNE DE QUOEUX HAUT MAISNIL**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt quatre, le vingt février à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Fredy TIRMARCHE.

Un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mme Odile ROUSSEL, Céline VASSEUR, Bernard BEZU, Jean-Marie BOUCHART, Loïc BOULARD, Eric DUCROT, Benjamin HERARD, Thierry HOGUET, Jacky THOMAS, Fredy TIRMARCHE, Bernard WIART.

M. le Maire présente à l'assemblée un document émanant de la Préfecture demandant l'avis du conseil municipal concernant l'implantation d'éoliennes « parc du châtilon » à BUIRE AU BOIS.

Elles sont au nombre de 2.

A la question qui est contre : 4 voix

pour : 7 voix.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, accepte cette proposition.

Le Maire,
Fredy TIRMARCHE

